

PROCÈS VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
LE 1^E OCTOBRE 2007

Municipalité de Dixville, une session ordinaire du conseil municipal est tenue le 1^{er} octobre 2007 à 19h30 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville; sont présents les conseiller(e)s Julie Jones, Richard Couture et Daniel Lessard, Pierre Paquette formant le conseil au complet sous la présidence du Maire Réal Ouimette.

Mary Brus, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est également présente.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h45 par M. le Maire, Réal Ouimette.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que distribué.

3.0 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 SEPTEMBRE 2007

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session régulière du 4 septembre 2007 tel que distribué.

3.2 SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS VERBAUX

3.2.1 RAPATRIEMENT DES CODES POSTAUX

Considérant que le conseil a procédé à un sondage pour déterminer la volonté de changer les codes postaux, des gens demeurant à Dixville avec une adresse postale de Coaticook;

Considérant le dépôt d'une pétition contre cette procédure (environ 50 noms) étant donné le trouble que cela occasionnerait pour le changement d'adresse;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à ce dossier.

4.0 RAPPORTS.

4.1 RAPPORTS EXTERNES

4.1.1 MRC

M. le Maire fait état des activités de la MRC. Plus particulièrement sur l'achat des bacs de compost, la collecte sélective, le sondage sur le service Internet haute vitesse, la fusion d'Acti bus et STI, la Fête de la Famille, et le suivi sur le Lac à l'épaule de la MRC.

2007-10-1/186

2007-10-1/187

2007-10-1/188

PROCÈS VERBAUX



4.1.2 Régie des déchets :

Richard Couture nous informe de l'avancement des travaux relatifs au compostage, des suivis du Ministère et des surplus remis aux anciennes municipalités membres.

4.1.3 Rapport de la direction générale :

Mary Brus explique l'avancement des dossiers en cours à la municipalité.

2007-10-1/189

5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES :

Proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de septembre et autorise la secrétaire-trésorière à la déposer aux archives de la municipalité.

6.0 TRÉSORERIE

2007-10-1/190

6.1.1 PRÉSENTATION DES COMPTES :

Proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité que les comptes à payer suivants présentés par la Secrétaire-trésorière, dont un certificat de disponibilité de crédits a été émis pour les dépenses encourues, soient acceptés et payés.

Compte payé

Karine Roby et Jason Yates	200.00
ADMQ-Estrie	80.00
Ass. des Directeur Municipaux	330.45
Bell Mobilité	100.12
Société Can. Des Postes	303.11
Hydro Québec	767.10

Total : \$ 1 780.78

Comptes à payer

Bouchard, Francoise	35.10
Centre d'initiative en Agriculture	500.00
Gravière Pierre Cloutier	159.53
Couillard Construction	322.85
Desbiens, Lawrence	60.00
Domaine du Rénovateur	414.97
Stanley & Danny Taylor	2 499.80
Réjean Giguère	1 504.14
Imperial Oil	93.22
Papeterie Coaticook Inc.	193.70
Laboratoires d'analyses	34.18
Lafaille, France	11.70
Lamoureux Pontiac Buick	100.51
Municipalité de Martinville	180.82
Ministre des Finances (police)	34 667.00
Parent Daniel, arpenteur	2 392.95
Régie Inter. Gestion déchets	3 092.00
Service d'entretien des lumières	515.28
Service d'entretien Emile Audet, extincteurs	29.06
Scierie Leclerc & Tremblay	325.90
Société Canadienne des Postes	28.32

PROCÈS VERBAUX



Comptes à payer (suite)

Excavation J.C. Tremblay	455.80
Ville de Coaticook	3 286.00
Bell Canada	109.90
Banque Nationale	321.19
Martin Sirois	4.66
Thérèse Lavoie	28.98
Ferme des Boisés	195.73
Receveur général du Canada	875.65
Fonds d'information foncière	6.00
Ministre du Revenu du Québec	1 601.59
Laforest Nova Aqua Inc.	4 515.78
Ctre Régionale de Services de Bibliothèque	12.47
Catherine Bérubé	33.40
Domaine du Rénovateur	72.32
Groupe CCL	402.36
Le Groupe Teknika	28 041.15
	<u>87 124.01</u>
<u>Salaires</u>	<u>\$ 5 686.96</u>
TOTAL DES DÉPENSES DU MOIS	<u>\$94 591.75</u>

6.2 RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La secrétaire-trésorière dépose le rapport sur les activités financières de la Municipalité au 30 septembre 2007. Le rapport indique le comparatif entre le budget, le cumulé à date et les prévisions au 31 décembre 2007.

6.3 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

6.3.1 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – CENTRE D'ACCUEIL

2007-10-1/191

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de verser \$500.00 à la Fondation du Centre d'accueil de Dixville pour sa campagne de financement 2007, un remerciement pour l'accès de la population de Dixville à la piscine du Centre d'accueil. Un certificat de crédit est émis par la secrétaire-trésorière qui est autorisée à procéder au paiement.

6.3.2 SUBVENTION - POLITIQUES FAMILIALES.

2007-10-1/192

Considérant l'adoption par la municipalité d'une politique familiale;

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de remettre un chèque de \$100.00 à Jean Sanschagrin et Lucie Labrecque pour bébé Mathis. La secrétaire-trésorière émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

- 2007-10-1/193 **6.3.3 CONSULTANT EN VOIRIE**
- Il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité de retenir les services de Jacques Giguère comme consultant en Voirie. La municipalité lui versera un taux horaire de \$50.00 plus les frais de déplacement. La secrétaire-trésorière est autorisée à fixer son horaire selon les besoins de la municipalité.
- 2007-10-1/194 **6.3.4 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE LA MRC – COLLECTE SÉLECTIVE**
- Il est proposé par le Richard Couture et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'un montant de \$536.00 à la MRC de Coaticook pour acquitter la part de la municipalité pour les frais supplémentaires relatifs au service de la collecte sélective. La secrétaire-trésorière émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.
- 2007-10-1/195 **6.3.5 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE RÉGIE DES INCENDIES**
- Considérant que le Conseiller siégeant à la Régie des incendies informe le conseil du dépassement du budget 2007 à la Régie des incendies et que la part de la municipalité s'élève à \$1600;
- Par conséquent, il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité que le paiement de ce surpassement se fasse à même le budget de l'année en cours.
- 2007-10-1/196 **6.3.6 REMBOURSEMENT DE TAXES – TENUE À JOUR**
- Suite à la mise à jour du rôle d'évaluation, il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'autoriser le remboursement des crédits comme suit :
- Thérèse Lavoie \$28.98
 - Martin Sirois \$ 4.68
- 2007-10-1/197 **6.3.7 MANDAT – BERNADETTE DOYON**
- Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de retenir les services de Me Bernadette Doyon pour la préparation d'un règlement sur le suivi et le contrôle budgétaire incluant le pouvoir de délégation.

PROCÈS VERBAUX



6.3.8 DÉPENSES RELATIVES AU RUISSEAU CUSHING

2007-10-1/198

Considérant que Mme Wilma Cushing, avec l'autorisation de la MRC de Coaticook et la municipalité, a fait des travaux de stabilisation de rives impliquant des travaux dans le littoral;

Considérant que ces travaux sont devenus nécessaires suite aux pluies abondantes du 3 août dernier qui a provoqué de graves érosions sur son terrain;

Considérant que des travaux ont été nécessaires au delà de sa propriété;

Considérant que ces travaux protégeront le pont Cushing qui est devenu à risque, étant donné que le ruisseau a dévié vers les culées du pont ;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité de rembourser Mme Cushing pour l'équivalent de 10 heures de travaux de pelle.

6.3.9 REMBOURSEMENT À LA BANQUE NATIONALE DU CANADA

2007-10-1/199

Considérant que la Banque Nationale du Canada a payé le compte de taxes d'un propriétaire qui venait tout juste de vendre sa propriété;

Considérant que les nouveaux propriétaires ont eux aussi payé les montants dus;

Par conséquent, il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité de rembourser à la banque les sommes payés en trop, soit \$321.19.

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS -Rien à signaler.

8.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT – Rien à signaler.

9.0 AFFAIRES NOUVELLES

9.1 RÉVISION DES ZONES INONDABLES

2007-10-1/200

Considérant la révision du Schéma d'aménagement révisé de la MRC s'effectuera au cours de la prochaine année;

Considérant qu'une révision des zones inondables précisera son application.

Considérant que l'évaluation des coûts relatifs à la révision des zones inondables en milieu urbain pour Dixville s'élève à \$1,200;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de mandater la secrétaire-trésorière d'inclure cette dépense aux prévisions budgétaires 2008.

PROCÈS VERBAUX



- 2007-10-1/201
- 9.2 DISTRIBUTION SURPLUS RÉGIE DES DÉCHETS
- Considérant l'adhésion de nouvelles municipalités à la Régie des déchets, les anciennes municipalités bénéficient d'un remboursement des surplus sur les années antérieures;
- Considérant qu'il est prévu que la municipalité recevra environ \$34,000 sur deux ans avec un premier versement de \$13,263;
- Considérant que le site d'enfouissement sera transformé en lieu d'enfouissement technique au coût de \$3, 000,000 réparti sur 10 ans;
- Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité d'affecter le total de la distribution des surplus dans une réserve qui servira au remboursement de la dette pour les travaux relatifs à la transformation du site d'enfouissement en lieu d'enfouissement technique.
- 2007-10-1/202
- 9.3 VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES
- Suite à la demande de soumission relative au regroupement de propriétaires désirant faire vidanger leur fosse septique ;
- Il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité de retenir les services de Normand Brassard (2006) Inc. au coût de \$179.75 + taxes par fosse de 750 gallons et de \$209.75 plus taxes par fosse de 1000 gallons.
- 2007-10-1/203
- 9.4 DÉMISSION FRANÇOISE BOUCHARD
- Considérant que Mme Françoise Bouchard donne sa démission comme secrétaire-comptable, afin d'être éligible pour poser sa candidature à l'élection partiel pour combler le poste laissé vacant au siège no 4 de M. Quirion;
- Considérant que Mme Bouchard offre ses services comme consultante ou remplaçante advenant sa non élection;
- Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité d'accepter sa démission ainsi que son offre de services. La secrétaire-trésorière est autorisée à lui verser les sommes dûs pour ses vacances et son temps supplémentaire.
- 2007-10-1/204
- 9.5 CONTRAT POUR L'ENLÈVEMENT, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES DÉCHETS ULTIMES ET DES MATIÈRES COMPOSTABLES POUR L'ANNÉES 2008
- Considérant que la Municipalité de Dixville a procédé à la demande de soumission par invitation, pour la période d'un (1) an à quatre entrepreneurs de la région;
- Considérant que la Municipalité n'a reçu qu'une soumission comme suit :
- Stanley & Dany Taylor Transport Inc. :
- | | |
|---------------------------------------|--------------------|
| Matières compostables (33 cuillettes) | \$24,886.68 t.t.c. |
| Déchets ultimes (26 cuillettes) | \$16,591.12 t.t.c. |

PROCÈS VERBAUX



9.5 CONTRAT (SUITE)

Il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour l'enlèvement, le transport et la disposition des déchets ultimes et des matières compostables pour l'année 2008 à Stanley & Dany Taylor Transport Inc. tel que spécifié ci-haut.

Le maire et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat avec celui-ci au nom de la municipalité.

9.6 INDICATEURS DE GESTION MUNICIPAUX DU QUÉBEC

2007-10-1/205

Considérant que la directrice générale/secrétaire-trésorière dépose le rapport sur les indicateurs de gestion 2006 de la municipalité et que celui-ci a été transmis au Ministère des Affaires municipales ;

Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'approuver ce document et d'autoriser sa divulgation à l'ensemble de la population par l'entremise de la circulaire d'information destiné à l'ensemble des adresses à l'intérieur de la municipalité.

9.7 ENTRETIEN PATINOIRE

2007-10-1/206

Considérant que depuis deux ans, l'entretien de la patinoire est effectué par M. Eric Pépin et Mme Josée Lemieux;

Considérant leur bon travail et leur disponibilité pour l'année 2007-2008;

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de retenir les services de M. Pépin et Mme Lemieux aux mêmes conditions que les années antérieures.

9.8 REMERCIEMENT AU DÉPUTÉE JOHANNE GONTHIER

2007-10-1/207

Considérant que Mme Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton, accorde à la municipalité une aide supplémentaire de \$10,000 payable sur 3 ans pour ses travaux de pavage sur les chemins Stanhope et Coward;

Il est proposé par le Conseiller Daniel Lessard et résolu à l'unanimité de mandater le maire à lui convier nos sincères remerciements pour cette aide additionnelle très appréciée.

10.0 AVIS DE MOTION

10.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 92 – RÈGLEMENT SUR LES COURS D'EAU

Avis de motion est donné par la Conseillère, Julie Jones, qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement qui aura pour objet de régir les matières relativement à l'écoulement des eaux des cours d'eau situés sur le territoire de la Municipalité de Dixville.

PROCÈS VERBAUX



10.2 RÈGLEMENT NUMÉRO 93 – CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES

Avis de motion est donné par le Conseiller, Pierre Paquette, qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'établir les règles de suivi et de reddition de comptes budgétaires et les règles de délégation d'autorisation de dépenser que le conseil de la Municipalité se donne.

11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2007-10-1/208

Proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité, la session est levée à 21h15.

Maire

Directrice générale

Je certifie que la municipalité a les crédits disponibles pour les dépenses autorisées dans les résolutions no : 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 204, 206.

Mary Brus, Secrétaire-trésorière.